*Résolution de l’Assemblée générale du personnel du Gymnase de Burier*

**CPEV : NOUS REFUSONS TOUTE DEGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**

Les nouveaux plans élaborés tantôt par le Conseil d’Administration tantôt par le Conseil d’Etat constituent des attaques claires contre les conditions de vie et de retraite des salarié-e-s de la fonction publique. Ainsi, en voulant notamment nous faire travailler deux ans de plus ou nous faire cotiser davantage, c’est à notre santé et à notre salaire que ces institutions s’en prennent.

Nous, salarié.e.s du Gymnase de Burier, concierges et personnel affecté au nettoyage, membres du personnel administratif, bibliothécaires, infirmières et psychologues scolaires, enseignant.e.s, n’accepteront aucune péjoration de nos conditions de retraites, alors même que le plan CPEV 2013 nous a déjà durement mis à contribution.

Nous notons que le plan proposé par le Conseil d’Administration de la CPEV se base sur une expertise unique ( !), prenant en compte la situation prévalant en 2015, soit à peine une année après l’entrée en vigueur d’un plan supposé garantir à long terme le financement de nos retraites. D’autre part, les objectifs financiers à moyen et long terme sont tenus et nous constatons que la CPEV jouit d’une excellente santé financière.

Nous demandons que notre travail soit reconnu et respecté, nous demandons que cessent les fréquentes attaques contre nos conditions de travail, de vie et de retraite.

Au vu de ce qui précède, l’Assemblée générale du personnel du Gymnase de Burier, réunie ce jour :

* **demande le retrait du plan 2019 de la CPEV;**
* **demande l’abandon pur et simple de toute tentative, par le Conseil de d’Etat, de faire porter sur les salarié.e.s le coût d’une recapitalisation, notamment par le biais d’une augmentation des cotisations salariales ;**
* **refuse la mise en place de mesures automatiques intervenant en cas de problèmes financiers et exige que tout train de mesures soit négocié avec les faîtières syndicales de la fonction publique ;**
* **exige que tout financement supplémentaire, en cas de problèmes financiers dûment établis et prouvés, fasse d’abord appel aux ressources de la Caisse, notamment en matière de provisions et de Réserve de fluctuation de valeurs ;**

Nous sommes déterminé-e-s à lutter pour être entendu-e-s.

Nous adressons une salutation fraternelle à nos collègues de la fonction publique et les appelons à s’organiser et à se mobiliser.

**Nous attendons des syndicats, SSP, SUD et FSF, dont l’unité est saluée, et que nous mandatons pour défendre nos intérêts, de travailler à l’organisation d’assemblées générales de salarié.e.s dans tous les secteurs où ils sont présents, sans relâche, et dans un esprit combatif.**

Pour notre part :

* nous serons présents lors de la prochaine Assemblée Générale de la fonction publique qui se tiendra **le jeudi 11 janvier**
* nous commençons dès à présent à préparer concrètement la journée d’actions, de lutte et de manifestation qui est planifiée pour le **jeudi 25 janvier ;** à ce titre, nous envisageons toute mesure de lutte qui nous semblera à même de nous faire entendre, **y compris une grève reconductible.**

**NON à deux ans de travail supplémentaire ! NON à une baisse de notre salaire net !**

Résolution adoptée à Burier, le mardi 19 décembre 2017